

Paris, 15 décembre 2023,

Annonces du Pacte d'orientation en faveur du renouvellement des générations en agriculture : l'aboutissement heureux d'un cycle initié par Jeunes Agriculteurs

Le Pacte d'orientation en faveur du renouvellement des générations en agriculture a été présenté par le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire ce vendredi 15 décembre lors de son déplacement en Seine-Maritime. Jeunes Agriculteurs se félicite autant du résultat que d'avoir été à l'initiative de ces travaux et d'avoir pu y faire entendre ses propositions.

Relancé par les mobilisations agricoles du mois de novembre, le travail portant sur le Pacte d'orientation en faveur du renouvellement des générations en agriculture voulu par Jeunes Agriculteurs et fruit d'une large concertation dans tous les territoires depuis l'été 2022 a enfin été présenté.

Jeunes Agriculteurs se félicite de son contenu issu en grande partie de ses propres travaux. Le Pacte acte notamment la création d'un guichet unique « France Services Agriculture » qui accompagnera et orientera l'ensemble des porteurs de projets, aboutis ou émergents, à l'installation. Une mesure qui reprend ainsi la proposition phare du [Rapport d'Orientation 2020](#) de Jeunes Agriculteurs de réunir en un seul et même guichet l'accueil, la formation, l'installation et la transmission. Il s'agit là d'un changement important qui proposera une offre d'accompagnement plurielle pour mieux s'adapter aux besoins des futurs installés dont les profils continuent de se diversifier.

Autre satisfaction pour JA qui l'appelait de ses vœux depuis des années, ce pacte apporte enfin une réponse au défi de transmettre près de 200 000 exploitations dans les cinq ans à venir. En effet, nous saluons la prise en compte des cédants au travers de cet outil en faisant enfin de la transmission une véritable politique nationale ambitieuse. Là encore, « France Services Agriculture » accompagnera l'ensemble des futurs cédants pour que l'une des étapes les plus importantes de sa carrière soit une réussite et se couronne autant que possible par la reprise de l'exploitation par un nouvel installé. Pour cela, JA a toujours prôné des solutions mettant en œuvre un accompagnement humain, économique et fiscal des cédants, tel que proposé par le pacte et permettant ainsi un renouvellement des générations agricoles facilité.

Nous nous réjouissons également de l'intégration à cet accompagnement d'un diagnostic des exploitations au moment des transmissions, modulaire et complet. Un outil déterminant pour accompagner au mieux les cédants, mais également les futurs installés dans l'élaboration de leur projet et la planification des transitions à opérer. Une proposition portée dans notre [livre blanc 2022](#) pour la transmission.

Nous saluons aussi l'accélération des procédures de recours concernant les projets de stockage de l'eau ou d'ICPE, tout comme le grand plan de communication qui doit être mis en place auprès des écoles, permettre de recréer le lien entre agriculteurs et consommateurs et promouvoir le métier auprès du grand public. De façon égale, nous notons la volonté de spécialiser le savoir agricole au travers d'un « Bachelor agro » (bac+3), facilitant la poursuite des études et la professionnalisation indispensable des futurs agriculteurs.

Jeunes Agriculteurs est heureux d'avoir été entendu lors de l'élaboration de ces mesures essentielles pour le renouvellement des générations en agriculture. Ce Pacte contient les solutions pour répondre au défi démographique auquel le monde agricole doit faire face et pour sauvegarder la souveraineté alimentaire de notre pays. Le travail devra rapidement se poursuivre pour que les mesures présentées soient mises en œuvre de façon effective et adossées à des budgets à la hauteur des enjeux, en premier lieu au Parlement, dans une loi d'orientation en faveur du renouvellement des générations en agriculture qui devra être fidèle aux ambitions portées par ce pacte.

Contact Presse

Rémi ROSSI | 01.42.65.86.16 | 07.86.22.90.67 | rrossi@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, **Jeunes Agriculteurs** est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 38 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.